

Fem&L.A.W. accueille des stagiaires pour l'été 2019 !

Nous proposons un stage (non conventionné) à des étudiant·e·s en droit.

Fonctions

Le/la stagiaire sera

- en charge de recherches destinées à alimenter [Athéna](#), notre base de données regroupant des textes normatifs, décisions de justice et articles qui présentent un intérêt quant aux droits des femmes et à l'action juridique en la matière. Ces recherches seront consacrées à une ou plusieurs thématiques, déterminées en accord avec le/la stagiaire, selon ses centres d'intérêt (droit belge et/ou européen, pénal, familial, civil et/ou des étrangers, centrées sur une juridiction en particulier ou transversales, etc.)
- potentiellement impliqué.e dans notre publication d'un *Code de droits des femmes*.
- activement intégré.e dans les réunions et activités de l'asbl (lunchs associatifs, soirées débats éventuelles).
- invité.e à rejoindre les activités de plusieurs membres de l'asbl, dans différents cabinets d'avocat.e.s et structures de recherche, selon ses intérêts et les actualités dans lesdites structures.

Profil recherché

Étudiant·e en droit

- ayant obtenu son diplôme de bachelier.e ou, à tout le moins, validé 120 crédits du programme de bachelier.
- manifestant un intérêt pour les questions féministes, d'égalité femmes/hommes et/ou de genre
- présentant de très bonnes capacités de recherche (juridique principalement) et de rédaction
- francophone ou néerlandophone, avec une maîtrise passive de l'autre langue
- disponible au mois de juillet 2019, à mi-temps ou temps plein
- enthousiaste, flexible, engagé.e et/ou désireux/se de combiner une expérience juridique et associative

Conditions de travail

Le stage

- est prévu au mois de juillet 2019, à mi-temps ou temps plein
- aura principalement lieu dans nos locaux de la Maison Amazone (10, rue du Méridien – 1210 Bruxelles – métro Botanique), sauf les journées passées dans des cabinets ou structures de recherche (ainsi qu'au Palais de justice pour les audiences auxquelles le/la stagiaire accompagnerait certaines de nos membres, s'il/elle le désire)
- ne sera pas rémunéré mais pourrait faire l'objet d'un défraiement partiel.
- sera encadré par des juristes (avocates, académiques, autres) engagées en féminisme

Les candidatures, composées d'une lettre de motivation et d'un cv, sont à adresser à info@femandlaw.be pour le 30 avril au plus tard.